

# ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A L'ENSEMBLE DES RUBRIQUES DU QUESTIONNAIRE DE SANTE

## ATTESTATION

Lorsque qu'un adhérent a coché de façon négative toutes les cases du questionnaire de santé<sup>1</sup> du CAP, il peut se servir de cette attestation lors de son inscription ou de sa réinscription annuelle à une activité sportive organisée par le CAP Pont de Béraud, et est ainsi dispensé de la production d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive.

**Je soussigné (e)**.....

**Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé<sup>1</sup> du CAP et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.**

**Date :**

**Signature :**

<sup>1</sup> Questionnaire établi à partir du questionnaire Cerfa15699-01 utilisé par les fédérations françaises de sport *(les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent)*